



ORGANIZAÇÃO MUNDIAL DE SAÚDE  
ESCRITÓRIO REGIONAL AFRICANO

COMITE REGIONAL DE L'AFRIQUE

AFR/RC52/5  
30 juillet 2002

Cinquante-deuxième session  
Harare, Zimbabwe, 8-12 octobre 2002

ORIGINAL : ANGLAIS

Point 7.2 de l'ordre du jour provisoire

ORDRES DU JOUR DE LA CENT-ONZIEME SESSION  
DU CONSEIL EXECUTIF ET DE LA CINQUANTE-SIXIEME  
ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE : INCIDENCES REGIONALES

Rapport du Directeur régional

1. Par la résolution AFR/RC30/R6, le Comité régional a approuvé, lors de sa trentième session, la procédure de coordination des ordres du jour des Organes directeurs de l'OMS aux niveaux mondial et régional.
2. Conformément à l'Article 50 de la Constitution, au paragraphe 4(3) du dispositif de la résolution WHA33.17 et à la recommandation 16 du Groupe de travail du Conseil exécutif, le Comité régional est invité à examiner l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-troisième session et à décider des questions qui pourraient être recommandées à la cent-onzième session du Conseil exécutif et à la Cinquante-Sixième Assemblée mondiale de la Santé.

SOMMAIRE

Paragraphes

INTRODUCTION ..... 1 - 2

PROJET D'ORDRES DU JOUR PROVISOIRES DE LA CENT-ONZIEME SESSION  
DU CONSEIL EXECUTIF ET DE LA CINQUANTE-SIXIEME ASSEMBLEE  
MONDIALE DE LA SANTE ..... 3 - 5

ANNEXES

Pages

1. Projet d'ordre du jour provisoire de la cent-onzième session du Conseil exécutif (EB 111) ... 3
2. Ordre du jour provisoire de la cinquante-troisième session du Comité régional ..... 6

## INTRODUCTION

1. L'Assemblée mondiale de la Santé a décidé, par sa résolution WHA33.17, de faire en sorte que les fonctions de direction, de coordination et de coopération technique de l'Organisation s'appuient mutuellement et que les activités de l'Organisation à tous les niveaux soient étroitement reliées entre elles. Ainsi, le projet d'ordre du jour du Comité régional est harmonisé, autant que possible, avec ceux du Conseil exécutif et de l'Assemblée mondiale de la Santé afin de promouvoir la contribution de la Région africaine aux activités des Organes directeurs.

2. Le tableau ci-après montre la corrélation qui existe entre les ordres du jour de la cent-onzième session du Conseil exécutif (janvier 2003), de la Cinquante-Sixième Assemblée mondiale de la Santé (mai 2003) et des cinquante-deuxième et cinquante-troisième sessions du Comité régional (août 2002). Le Comité régional pourra également identifier des questions d'intérêt régional et mondial en vue de les recommander au Conseil exécutif.

**Tableau : Corrélation entre les ordres du jour du Conseil exécutif, de l'Assemblée mondiale de la Santé et du Comité régional**

Problèmes		Points de l'ordre du jour			
		EB111	WHA56	RC52	RC53
1	Contribution de l'OMS à la réalisation des objectifs de développement de la Déclaration du Millénaire des Nations Unies	4.1		8.4 RT.3	8.1 8.4 RT.2
2	Contribution de l'OMS au suivi de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA	4.2		RT.1	8.6
3	Evaluation de la performance des systèmes de santé	4.4		8.5	RT.1
4	Mise en oeuvre des recommandations du <i>Rapport sur la violence et la santé dans le monde</i>	4.9		8.3	
5	Génomique et santé mondiale : rapport du Comité consultatif de la Recherche en Santé	4.10		8.5	

**PROJETS D'ORDRES DU JOUR PROVISOIRES DE LA CENT-ONZIEME SESSION  
DU CONSEIL EXECUTIF ET DE LA CINQUANTE-SIXIEME ASSEMBLEE  
MONDIALE DE LA SANTE**

3. Conformément au Règlement intérieur du Conseil exécutif, l'ordre du jour provisoire de chaque session est établi par le Directeur général, après consultation du Président. Il est expédié en même temps que la convocation adressée six semaines avant l'ouverture d'une session du Conseil exécutif.

4. Le projet ci-joint d'ordre du jour provisoire de la cent-onzième session du Conseil exécutif fera l'objet de consultations approfondies entre le Directeur général et le Président. Il comprend des points dont l'inscription a été demandée par l'Assemblée de la Santé ou par le Conseil à une session antérieure, des points proposés par des membres du Conseil et des points proposés par le Directeur général. Il est soumis aux Comités régionaux pour information.

5. Conformément au Règlement intérieur de l'Assemblée de la Santé, le Conseil prépare l'ordre du jour provisoire de chaque session ordinaire de l'Assemblée de la Santé, après examen des propositions soumises par le Directeur général.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

CONSEIL EXECUTIF  
Cent onzième session  
Genève, 20-28 janvier 2002

EB111/1

---

PROJET D'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. **Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour**
2. **Rapport du Directeur général**
  - Discussion de questions soulevées
3. **Directeur général**
  - 3.1 Proposition pour le poste
  - 3.2 Projet de contrat
4. **Questions techniques et sanitaires**
  - 4.1 Contribution de l'OMS à la réalisation des objectifs de développement de la Déclaration du Millénaire des Nations Unies
  - 4.2 Contribution de l'OMS au suivi de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA
  - 4.3 Eradication de la variole : destruction des stocks de virus variolique
  - 4.4 Evaluation de la performance des systèmes de santé
  - 4.5 Stratégie pour la santé et le développement de l'enfant et de l'adolescent
  - 4.6 Dénominations communes internationales : procédure révisée
  - 4.7 Médecine traditionnelle
  - 4.8 Grippe
  - 4.9 Mise en oeuvre des recommandations du *Rapport sur la violence et la santé dans le monde*
  - 4.10 Génomique et santé mondiale : rapport du Comité consultatif de la Recherche en Santé
5. **Projet de budget programme pour l'exercice 2004-2005**

**Annexe 1**

EB111/1

**6. Questions budgétaires**

6.1 Fonds renouvelables et autres fonds à long terme

6.2 Recettes diverses 2002-2003

**7. Questions financières**

7.1 Contributions

- Etat du recouvrement des contributions, et notamment celles des Membres redevables d'arriérés dans une mesure qui justifierait l'application de l'article 7 de la constitution
- Contribution pour 2004-2005

7.2 Amendements au Règlement financier et aux Règles de Gestion financière (s'il y a lieu)

**8. Questions relatives aux programmes**

- Programmes de l'OMS 2000-2001
- Réunion des Parties intéressées, 2002

**9. Questions relatives au personnel**

9.1 ressources humaines

- Rapport annuel
- Rapport de la Commission de la Fonction publique internationale
- Confirmation d'amendements au Règlement du Personnel (s'il y a lieu)

9.2 Déclaration du représentant des Associations du Personnel de l'OMS

**10. Autres questions administratives**

10.1 Nomination du Directeur régional pour les Amériques

10.2 Rapports des Comités et de la Commission du conseil exécutif

- Comité de Développement du Programme
- Comité de l'Administration, du Budget et des Finances
- Commission de Vérification des Comptes

EB111/1

Annexe 1

- Comité permanent des Organisations non gouvernementales
- Distinctions

10.3 Cadre politique des relations avec les organisations de la société civile

10.4 Rapports du corps commun d'inspection

10.5 Questions relatives aux organes directeurs

- Groupe de travail spécial intergouvernemental à composition non limitée chargé d'examiner les méthodes de travail du Conseil exécutif
- Projets de résolution : rationalisation des procédures
- Ordre du jour provisoire de la Cinquante-Sixième Assemblée mondiale de la Santé et date et lieu de la cent-douzième session du Conseil exécutif

## 11. Questions soumises pour information

11.1 Rapport sur les réunions de comité d'experts et de groupes d'étude (y compris le rapport sur les inscriptions aux tableaux d'experts et les nominations aux comités d'experts)

11.2 Evaluation conjointe FAO/OMS des travaux de la Commission du Codex Alimentarius

11.3 Stratégie pharmaceutique de l'OMS : rapport de situation

11.4 Sommet mondial sur le développement durable

11.5 Eradication de la poliomyélite

## 12. Clôture de la session

**ANNEXE 2**

**COMITE REGIONAL DE L'AFRIQUE**

Cinquante-troisième session  
Septembre 2003

**AFR/RC53/1**  
19 septembre 2002

**ORIGINAL : ANGLAIS**

Point 4 du projet d'ordre du jour

**PROJET D'ORDRE DU JOUR PROVISoire**  
**DE LA CINQUANTE-TROISIEME SESSION DU COMITE REGIONAL**

1. Ouverture de la réunion
2. Constitution du Sous-Comité des Désignations
3. Election du Président, du Vice-Président et des Rapporteurs
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Nomination des membres du Sous-Comité de Vérification des Pouvoirs
6. Activités de l'OMS dans la Région africaine : Rapport annuel du Directeur régional pour 2002
  - Exécution du Budget Programme 2002-2003
  - Rapport d'activités sur des résolutions spécifiques
    - Santé pour tous au 21ème siècle dans la Région africaine : Agenda 2020
    - Maladies non transmissibles : Stratégie de la Région africaine
    - Santé de l'adolescent : Stratégie de la Région africaine
    - Stratégie régionale de la santé mentale
    - Programme régional de lutte contre la tuberculose
    - Stratégie régionale pour les situations d'urgence et l'action humanitaire
    - Surveillance épidémiologique intégrée des maladies : Stratégie régionale pour les maladies transmissibles

**Annexe 2**

7. Corrélation entre les travaux du Comité régional, du Conseil exécutif et de l'Assemblée mondiale de la Santé
  - 7.1 Modalités de mise en oeuvre des résolutions d'intérêt régional adoptées par l'Assemblée mondiale de la Santé et le Conseil exécutif
  - 7.2 Ordres du jour de la cent-treizième session du Conseil exécutif et de la cinquante-septième Assemblée mondiale de la Santé : Implications régionales
  - 7.3 Méthode de travail et durée de l'Assemblée mondiale de la Santé
8. Rapport du Sous-Comité du Programme
  - 8.1 Macroéconomie et santé : Perspectives d'avenir dans la Région africaine
  - 8.2 Renforcement du rôle des hôpitaux dans les systèmes nationaux de santé
  - 8.3 Prévention et lutte contre la violence et les traumatismes dans la Région africaine : Situation actuelle et programme d'action
  - 8.4 Santé de la femme : stratégie de la Région africaine
  - 8.5 Sécurité alimentaire et santé : Analyse de la situation et perspectives
  - 8.6 Intensification des interventions liées au VIH/SIDA, au paludisme et à la tuberculose
9. Tables rondes
  - 9.1 Le rôle des services de laboratoire dans la prestation de soins de santé de qualité
  - 9.2 Maternité sans risque : Améliorer l'accès aux soins obstétricaux d'urgence
10. Rapport des Tables rondes
11. Choix des sujets des Tables rondes de 2004
12. Nomination du Président et du Président suppléant des Tables rondes de 2004
13. Décisions de procédure
14. Dates et lieux des cinquante-quatrième et cinquante-cinquième sessions du Comité régional
15. Adoption du rapport du Comité régional
16. Clôture de la cinquante-troisième session du Comité régional